ENTENTE

concernant les activités du Cégep et de l'AGECVM pendant la grève pour le climat prévue le 15 mars 2019

Entre

Et

L'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (ci-après appelée AGECVM) Le cégep du Vieux Montréal (ci-après appelé le Cégep)

Attendu le mandat de l'AGECVM de tenir une journée de grève le 15 mars 2019, voté en assemblée générale le 12 mars 2019 ;

Attendu que l'AGECVM mettra en œuvre son mandat par la tenue de lignes de piquetage;

Attendu que le Collège constatera chaque matin la tenue de piquet de grève et procèdera à la suspension des cours de la formation régulière et de la formation continue qui ont lieu aux blocs A et C, de jour et de soir;

Le Cégep et l'AGECVM conviennent de ce qui suit :

Ouverture du collège

- Les portes du collège ouvriront dès 8h, jusqu'à 23h
- Tous les locaux appartenant à l'AGECVM seront disponibles, incluant les A3.14 et A3.15
- Le piquetage sera respecté jusqu'à l'ouverture des portes, où il deviendra poreux
- Les employés entreront par le 5^e étage ou par le stationnement (accès par la rampe de sortie, près de la rue Hôtel-de-Ville) après 8h
- Les employés dont l'horaire débute avant 8h (entretien, etc.) devront entrer par le stationnement (accès par la rampe de sortie, près de la rue Hôtel-de-Ville) afin de ne pas briser le piquet de grève de l'entrée principale

Présence du personnel

- Les employés seront présents afin d'assurer les services
- Les agents de sécurité de Garda seront présents au poste de sécurité pour assurer l'ouverture des divers locaux, au besoin

Ont signé la présente entente, à Montréal, ce 14 mars 2019.

Pour le Cégep

Pour l'AGECVM

CAROLINE ROY

Directrice des services aux étudiants

OLIVIER BOUCHER

Responsable à la mobilisation, AGECVM

ANNE-LOUISE SAVARY

Directrice des communications et des

ROBIN DUCLOS

Membre du comité EnVIEUXronnement

affaires corporatives